

Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence

Composante 2 : La clarification de la compétence

Objectif : Identifier et mettre en évidence la structure des connaissances essentielles et nécessaires au développement de la compétence¹.

Démarche : L'enseignant fait cette démarche pour lui-même dans un premier temps, puis la communique à ses étudiants lors de la présentation du cours en début de session².

Production attendue:

1-Le groupe du Pôle de l'Est suggère la construction d'un schéma intégrateur du cours, à produire par l'enseignant ou par les enseignants concernés.

Réalisation du schéma intégrateur d'un cours

(aussi appelé vue synoptique)

2-La production d'une note préliminaire³ destinée aux étudiants.

Caractéristiques de la note préliminaire

Commentaire sur la réalisation de cette composante du processus de planification.

La construction du schéma intégrateur est une occasion pour l'enseignant de revoir sa compréhension de la compétence qu'il enseigne depuis quelques sessions. Le schéma ne doit pas présenter uniquement les connaissances à acquérir par l'étudiant. Il doit démontrer en quoi le cours contribue à la formation fondamentale. Le conseiller TIC doit être conscient que cette partie de la réflexion représentera pour bien des enseignants une nouvelle dimension à prendre en compte dans leur enseignement. Aussi, le conseiller TIC prêtera une attention particulière aux questions et aux inquiétudes que soulève l'enseignant. Il importe de faire comprendre à l'enseignant que tenir compte de la

¹ Identifier les connaissances TIC essentielles dans la formation. Sur ce point, les enseignants risquent d'avoir des points de vue diversifiés et même opposés. Le conseiller TIC peut alors rapprocher les positions en ramenant la discussion autour des fonctions de travail qui seront exercées par le diplômé dans le cas des programmes techniques.

² Lorsque l'enseignant clarifie la compétence en s'adressant à ses étudiants, il doit bien mentionner quels outils TIC devront être utilisés dans le cadre de son cours. Si les étudiants perçoivent que le recours aux TIC est facultatif, plusieurs d'entre eux ne les utiliseront pas.

³ La note préliminaire peut prendre différentes formes. Certains enseignants ont peut-être déjà l'équivalent d'une note préliminaire dans leur plan de cours. Si tel est le cas, ils n'ont pas à en produire une nouvelle. À l'inverse, si l'enseignant crée une note préliminaire, il pourrait peut-être l'insérer dans son plan de cours si les normes départementales le permettent. Sinon, il peut tout simplement la communiquer verbalement à ses étudiants et s'appuyer sur un outil visuel, comme dans l'exemple donné plus loin dans un cours de Sciences humaines.

formation fondamentale ne l'oblige pas à « *passer plus de contenu* » ni à « *tasser ce qu'il fait déjà pour changer encore son cours* »⁴. Le conseiller TIC devra prendre le temps d'expliquer que l'atteinte de la compétence n'est pas que disciplinaire, mais qu'elle touche aussi le développement intégral de la personne. Il s'agit là d'une belle porte d'entrée pour faire un lien avec le principe selon lequel, dans le processus d'apprentissage, on s'adresse à l'élève dans toutes ses dimensions. En développant les habiletés TIC chez l'élève, on le soutient dans le développement d'habiletés intellectuelles, dans les techniques d'étude et dans les aspects méthodologiques par exemple. L'enseignant devra non pas faire plus, mais faire autrement.

La vue synoptique du cours est un outil visuel qui met l'accent sur la place du cours dans le programme d'études ou sur les parties du cours. Idéalement, la vue synoptique pourrait présenter la progression du cours en lien avec les réalisations demandées à l'étudiant. La vue synoptique est une sorte de carte routière et à ce titre l'enseignant peut y référer ses étudiants à quelques reprises pendant la session. Tout comme la note préliminaire, il est possible et même souhaitable d'intégrer la vue synoptique dans le plan de cours, si les règles départementales le permettent. La vue synoptique est un outil approprié dans la mesure où l'enseignant fait part de ses attentes, de ses valeurs et donne des indications sur son approche pédagogique.

⁴ Ce sont là deux croyances tenaces dans le discours de la pratique enseignante. Le conseiller TIC constatera à quel point il faut du temps pour modifier cette conception de l'enseignement pour arriver à une représentation plus efficiente. L'enseignant n'a pas à enseigner plus de notions, il devra cependant s'attendre à fournir des outils et à diriger ses étudiants vers les ressources appropriées. L'ouverture à cette façon de faire requiert un peu plus de temps de planification. Mais l'enseignant devrait voir directement l'impact des nouveaux outils qu'il proposera aux étudiants : plus d'autonomie, plus d'efficacité, un apprentissage plus en profondeur. À travers sa démarche pour rechercher ou construire de nouveaux outils pour ses étudiants, l'enseignant apprend à systématiser son enseignement et à resserrer l'ensemble des activités qu'il propose aux étudiants.

PROCESSUS DE PLANIFICATION D'UN COURS

Deuxième composante : La clarification de la compétence

Résumé de la procédure pour la mise en évidence de la structure de connaissances reliées à la compétence

Les étapes

1. À partir de la lecture de l'énoncé de la compétence, dresser la liste, seul ou en équipe, des connaissances *et des habiletés TIC** que vous considérez essentielles à l'atteinte de cette compétence.
2. Comparer cette liste aux diverses catégories d'information proposées dans le devis : éléments de la compétence, contexte de réalisation, critères de performance, activités d'apprentissage. Ajouter à la liste.
3. Identifier, seul ou en équipe, les apports des cours sous l'angle des attitudes et des qualités à développer ainsi que des difficultés probables que rencontreront les élèves. Se servir, le cas échéant, du profil du diplômé. Ajouter à la liste.
4. Construire un schéma intégrateur (ou vue synoptique) à partir de la liste des éléments essentiels identifiés aux étapes 1 à 3 en respectant une disposition qui mettra en évidence ;
 - . Les divers types de connaissances disciplinaires;
 - . Les apports du cours au développement de la personne (formation fondamentale);
 - . Les relations entre ces connaissances ;
 - . *Les habiletés TIC et leur contribution dans le processus d'apprentissage de l'élève**.

Extrait de : Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence.
Pôle de l'Est, décembre 1996.

*Ajout au document initial

LES ÉTAPES DE RÉALISATION DU SCHEMA INTÉGRATEUR D'UN COURS

1. Travailler, si possible, de façon interdisciplinaire.
2. Rechercher les connaissances essentielles sur le plan disciplinaire puis les apports du cours à la réalisation du profil du diplômé (liste spontanée).
3. Mettre en commun tous ces éléments (sans discussion).
4. Faire valider les connaissances disciplinaires par l'équipe ou par le professeur titulaire : ajouts et retraits.
5. Rechercher l'élément intégrateur autour (ou à partir) duquel tout gravite.
6. Mettre progressivement en relation des connaissances essentielles sur le plan disciplinaire. Identifier les relations au fur et à mesure.
7. Rechercher une structure simple et explicite.
8. Valider à partir des éléments de départ.
9. Identifier les apports du cours à la formation de l'élève : ajouter des habiletés intellectuelles, *les habiletés TIC et les outils TIC qui seront utilisés **, les techniques d'étude et d'apprentissage, les buts... Cette démarche peut se faire à partir du profil du diplômé.
10. Finaliser le schéma individuellement et, si possible, le valider en équipe.

Extrait de : Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence, Pôle de l'Est, 1996, page 260.

*Ajout au document initial

LES HABILITÉS INTELLECTUELLES FRÉQUEMMENT UTILISÉES DANS LES PROCESSUS DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

	Habilités dans l'identification des cibles	
Définir un problème		Fixer des buts
	Habilités de cueillette de l'information	
Observer		Formuler des questions
	Habilités de mémorisation	
Encoder		Se rappeler
	Habilités d'organisation	
Comparer Classer	Ordonner	Représenter
	Habilités d'analyse	
Identifier les attributs et les composantes		Identifier les relations et les modèles (patterns)
Identifier les idées principales		Identifier les erreurs
	Habilités de généralisation	
Inférer	Prédire	Élaborer
	Habilités d'intégration	
Résumer		Restructurer
	Habilités d'évaluation	
Établir des critères		Vérifier

Les TIC doivent renforcer le développement de ces habiletés.

La procédure de réalisation de la note préliminaire

Les procédures de réalisation du profil du diplômé, du schéma intégrateur et de la vue synoptique sont déjà décrites ailleurs. Quant au libellé ministériel, il est déjà rédigé, reste donc à présenter les étapes que l'enseignant peut suivre pour rédiger une note préliminaire.

1. Clarifier la compétence à développer dans le cours. Se servir du devis ministériel et, si la démarche a été faite, du produit de l'analyse du devis.
2. Identifier l'apport du cours à la formation de l'élève dans son programme, se servir, si la démarche a été faite, du profil du diplômé.
3. Identifier les connaissances essentielles à l'atteinte de la compétence à développer dans le cours. Se servir, si la démarche a été faite, du schéma intégrateur.
4. Identifier ses valeurs et ses croyances de pédagogue.
5. Identifier les représentations affectives des élèves et leurs préconceptions face au cours et à son contenu; pour cela on pourrait:
 - . Proposer aux élèves un test diagnostique (un prétest, un sondage...) *qui tient compte de leurs acquis TIC en commençant le cours**;
 - . Identifier les difficultés de compréhension et de motivation des élèves; *identifier les freins à l'utilisation des TIC par les élèves** ;
 - . Questionner les collègues ayant enseigné les cours précédents aux mêmes élèves;
 - . Questionner les collègues ayant enseigné le même cours ou les mêmes notions à d'autres élèves;
 - . Consulter les rapports de recherche en didactique. *Se documenter sur des expériences d'enseignants qui ont intégré les TIC dans le processus d'apprentissage de leurs élèves**.
6. Déterminer l'usage qu'on entend faire, s'ils existent, des autres outils de présentation du cours et identifier les éléments que doit comporter la note préliminaire afin d'atteindre les objectifs de la présentation du cours.
7. Rédiger la note préliminaire; elle devrait être claire, motivante et structurante.

Extrait de : Processus de planification d'un cours centré sur le développement d'une compétence.
Pôle de l'Est, décembre 1996.

*ajout au document initial